

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 1^{er} mars 2021

Un nouvel itinéraire de La Loire à Vélo à Beaulieu-sur-Loire

Face à l'effondrement de l'accotement du chemin de Beaulieu-sur-Loire sur lequel se situe *La Loire à Vélo*, le Département du Loiret a entrepris, depuis l'été 2020, des travaux afin de modifier l'itinéraire et ainsi sécuriser le passage des usagers. Le montant total de l'opération s'élève à plus de 850 000 €. L'itinéraire sera entièrement opérationnel pour la saison touristique 2021.

L'objectif des travaux est donc de transposer l'itinéraire de La Loire à Vélo sur le chemin de halage du canal latéral à la Loire entre les lieux-dits « Les Butteaux » et « L'Etang » (environ 6 km).

Ces travaux nécessitent notamment la réalisation de la voirie (revêtement, sécurisation et jalonnement) et le renforcement de berges ponctuels.

En parallèle, le Département a procédé à la pose d'une nouvelle passerelle au-dessus du déversoir de Maimbray afin de permettre :

- aux usagers une traversée en toute sécurité : la passerelle initiale était très étroite et non adaptée au passage de cyclistes
- au déversoir de fonctionner normalement : il permet d'évacuer, si besoin, le trop-plein d'eau du canal vers le cours d'eau « La Venelle »

Le montant total des travaux s'élève à 850 000 €, dont 37,5% financés par la Région Centre-Val de Loire.

À vélo dans le Loiret

Le Département du Loiret dispose depuis début 2020 de près de 230 km de véloroutes, soit environ 160 km sur *La Loire à Vélo* et près de 75 km sur la *Scandibérique* le long des canaux du Loing et de Briare. Ces deux itinéraires s'inscrivent dans le Loiret dans une nouvelle ambition touristique autour du projet « Loiret au fil de l'Eau », composé des canaux du Loing et de Briare, du canal d'Orléans et de la Loire à Vélo. En 2021, le Département a voté une enveloppe de 850 000 € d'investissement en faveur des véloroutes sur son territoire.

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr